



Succession d'une maison après décès de ma mère

Par **claudine45**, le **08/12/2015 à 18:48**

bonjour,
ma mère vient de décéder. j'ai une sœur et deux frères qui habitent la maison (avec ma mère décédée) qui est le seul bien à hérité. comment cela risque de se passer ?
merci

Par **youris**, le **08/12/2015 à 19:05**

bonjour,
depuis le décès de votre mère, ses enfants sont propriétaires de la maison en indivision. les indivisaires qui utilisent la maison, doivent payer une indemnité d'occupation à ceux qui n'en profitent pas.
Comme il y a un bien immobilier dans la succession (donc mutation immobilière obligatoire), vous devez contacter un notaire
salutations